

CHOISIR UN HORIZON

POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL-ÉCOLOGIQUE



ecolo



Nous resterons longtemps marqués par la crise du Coronavirus. Ses conséquences sanitaires, sociales et économiques furent sans précédent. Elles se feront sentir encore longtemps.

Que voulons-nous faire collectivement de cette crise ? C'est à nous, ensemble, qu'il revient de définir la manière dont nos petits-enfants raconteront cette période de notre histoire. Verront-ils cette crise comme une ultime occasion manquée ou comme le tournant par lequel les volontés se sont coalisées pour construire une société plus écologique, plus solidaire et plus démocratique ?

Aujourd'hui, se pose une question fondamentale : voulons-nous aller de l'avant ou faire comme avant ? Ecolo s'inscrit sans équivoque dans les rangs de celles et ceux qui veulent aller de l'avant.

Le monde qui s'ouvre après la crise du Coronavirus ne sera plus le même que celui que nous avons connu. Il ne peut pas l'être. Nous pensons qu'une nouvelle direction est nécessaire. La période de sortie de crise que nous amorçons est un carrefour décisif pour l'avenir de notre pays. Tout ce qui sera entrepris ou non dans les prochains mois dessinera le visage de notre pays pour les prochaines décennies.

Nous ne voulons pas que la crise du Coronavirus soit une parenthèse. Nous voulons qu'elle soit un tournant.

POUR UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL-ÉCOLOGIQUE

Rien n'est plus délicat que de raconter l'histoire en marche. Une chose est certaine : la crise du Covid-19 est sans équivalent dans la mémoire des générations présentes. La lecture de cet évènement donnera à nos petits-enfants un accès privilégié à ce qu'étaient nos sociétés en ce début de XXI^e siècle. Cette pandémie leur permettra de radiographier notre société, d'en saisir certaines des impasses et des promesses.

- **PRINCIPE 1 :**
se protéger contre les risques sanitaires, environnementaux et climatiques
- **PRINCIPE 2 :**
faire de la santé une priorité incontournable et transversale
- **PRINCIPE 3 :**
élargir et consolider la protection sociale
- **PRINCIPE 4 :**
bâtir une Europe verte et protectrice
- **PRINCIPE 5 :**
poser les jalons d'un redéploiement fondamental de l'économie
- **PRINCIPE 6 :**
lutter contre toutes les inégalités
- **PRINCIPE 7 :**
réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes
- **PRINCIPE 8 :**
construire une démocratie plus inclusive
- **PRINCIPE 9 :**
accélérer la transition énergétique
- **PRINCIPE 10 :**
soutenir une transition numérique favorable à la transition social-écologique

LES 5 PILIERS D'UN CONTRAT SOCIAL-ÉCOLOGIQUE



PILIER 1 :

FORGER UNE NOUVELLE ALLIANCE SANTÉ-ENVIRONNEMENT

La crise sanitaire a accéléré la prise de conscience des liens entre la santé et l'environnement : les facteurs de risques environnementaux ont une incidence sur 80% des maladies régulièrement recensées. Nous savons que la destruction des écosystèmes accélère l'émergence de nouvelles épidémies.

Le nouveau contrat social-écologique privilégie une approche globale de la santé, considérée comme un droit fondamental. Grâce à une alliance santé-environnement, la priorité est donnée à la gestion et la diminution des risques sanitaires et à leurs déterminants environnementaux et sociaux. L'originalité des écologistes est de privilégier une approche « totale » de la santé : garantir le droit fondamental de jouir d'une meilleure santé suppose d'agir sur les facteurs environnementaux et sociaux qui la conditionnent. C'est en ce sens qu'une nouvelle alliance santé-environnement est au cœur du contrat social-écologique.

PARMI NOS PROPOSITIONS :

- Reconnaître et revaloriser le travail du « care », de prendre soin, rémunéré ou non.
- Garantir l'accès à un espace vert à moins de 10 minutes à pied de son habitation à Bruxelles et dans les grandes villes francophones.
- Assurer le droit à une alimentation bio et locale dans les crèches, les écoles et les maisons de repos et de soin
- Garantir à tou.te.s un accès de base à l'énergie avec un nombre minimal de kwh d'électricité et de m³ d'eau gratuits.
- Partager les voiries en 3 parties égales : piétons/vélos, transports publics, automobiles
- Rendre attractifs les métiers du secteur agricole et diminuer l'élevage intensif
- Amplifier le financement et l'offre de trains, dont l'offre de trains internationaux de nuit



PILIER 2 :

DÉPLOYER UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE

La crise sanitaire cause le plus fort ralentissement économique depuis la Grande Dépression des années 1920. Elle a mis en évidence les liens entre la vulnérabilité de notre société et la sacralisation d'une économie financiarisée et hors-sol. Elle a entraîné un moment de suspension de la priorité économique-financière, ouvert une brèche dans l'imaginaire politique dominant et amené dans le débat public la question d'une relocalisation partielle et stratégique de l'industrie européenne.

Le nouveau contrat social-écologique est fondé sur une économie résiliente, régénérative, inclusive et solidaire, dépassant les obsessions seules de la productivité, de la compétitivité et de la croissance du PIB. Cette économie prend en compte des indicateurs mesurant entre autres la qualité de vie, le progrès social et la durabilité. Elle revalorise les métiers du non-marchand, du « care » et de la culture, ainsi que les productions locales.

PARMI NOS PROPOSITIONS :

- Lancer un plan d'investissements massifs centré sur la transition énergétique, la rénovation des bâtiments, la mobilité durable et les transports en commun
- Supprimer les subsides et avantages fiscaux accordés aux énergies fossiles
- Instaurer un revenu de base universel comme sixième pilier de la sécurité sociale
- Renforcer les critères sanitaires, sociaux et environnementaux dans les échanges commerciaux hors UE
- Renforcer la lutte contre l'évasion fiscale des multinationales
- Taxer les GAFAM pour réinjecter les moyens dans la création culturelle et artistique
- Créer une banque européenne du climat

PILIER 3 :

RENFORCER ET RÉFORMER NOTRE SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ

La crise sanitaire a rappelé avec force le caractère essentiel des métiers du soin, trop longtemps invisibilisés et majoritairement exercés par des femmes et de nombreuses personnes issues de l'immigration. Elle a également montré la capacité des actrices de la santé, malgré leur épuisement, à mobiliser leurs ressources, leur créativité et les mécanismes de solidarité et de travail collectif.

Le nouveau contrat social-écologique centre le système de soins de santé sur les actrices de première ligne plutôt que sur l'hôpital. Il met une priorité forte sur la prévention et la promotion de la santé ainsi que sur la nécessité d'intégrer la gestion des risques sanitaires comme boussole.

PARMI NOS PROPOSITIONS :

- Revaloriser le personnel de santé de première ligne, notamment en réduisant les écarts de rémunération entre professionnel.le.s de la santé
- Ancrer la prévention en matière de santé dans une loi fédérale « Health-in-all policies »
- Établir de réserves stratégiques européennes communes de médicaments, vaccins et matériel médical
- Inclure dans la réforme de notre système de soins de santé toutes les actrices du secteur ainsi que les citoyennes et la société civile.
- Augmenter les fonds alloués à la recherche fondamentale et liée à la santé publique
- Réviser le système des quotas Inami en fonction des besoins de la population



PILIER 4 :

DÉCONFINER LA DÉMOCRATIE ET LES INSTITUTIONS

La crise sanitaire a mené à la suspension relative du contrôle parlementaire et à la montée en puissance de l'État à travers des exécutifs aux pouvoirs spéciaux. Elle a également mis en lumière les dysfonctionnements de l'État belge et son impréparation face à la crise, entre autres à travers l'image de 9 ministres de la santé. La crise sanitaire a démontré la nécessité d'une coopération internationale forte et solidaire, particulièrement au niveau de l'Union européenne.

Le nouveau contrat social-écologique est synonyme d'une démocratie plus inclusive et plus large, équilibrée entre l'État, le marché et la société civile, et intégrant la participation citoyenne. Il impose une plus grande proportionnalité dans le recours aux pouvoirs spéciaux et aux privations de libertés fondamentales face aux risques sanitaires, climatiques et environnementaux.

PARMI NOS PROPOSITIONS :

- Associer des citoyen.ne.s tiré.e.s au sort, des élu.e.s et des expert.e.s afin de définir ensemble l'architecture de la Belgique de demain
- Transformer le Sénat en « assemblée de demain » composée de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort et d'élu.e.s.
- Introduire le droit d'initiative législative citoyenne à tous les niveaux de pouvoir
- Garantir des droits culturels pour tou.te.s

PILIER 5 :

CÂBLER LA TRANSITION NUMÉRIQUE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La crise sanitaire a été un moment d'accélération technologique et culturelle de la transition numérique. En Belgique comme ailleurs, la crise a montré que le numérique est un facteur clé de continuité sociale, éducationnelle, administrative et économique.

Le nouveau contrat social-écologique intègre la transition numérique dans un cadre démocratique et écologique qui respecte les libertés individuelles, contribue à lutter contre le dérèglement climatique et l'épuisement des ressources, ne laisse personne sur le bord du chemin digital et s'appuie sur le talent et la créativité des acteurs du numérique en Belgique.

PARMI NOS PROPOSITIONS :

- Garantir l'accès pour tous les publics scolaires au matériel informatique nécessaire
- Soutenir et baliser le télétravail, entre autres via une prime télétravail et un droit à la déconnexion renforcé
- Mettre en place une politique systématique d'open data dans les administrations publiques, et conditionner tout financement public de la recherche à une politique d'open access des résultats.
- Renforcer les capacités des médias de service public pour lutter contre les fake news et pour collaborer avec les opérateurs privés web/réseaux sociaux.